

---

Bouray - Janville - Lardy

# Agenda 2030

## Comité de pilotage du 23 juin 2022

Compte-rendu (rédigé par le service DD de Lardy)

---

### Objectifs de la réunion

A la suite de la réunion du Comité de pilotage le 29 mars 2022 définissant la stratégie de l'Agenda 2030 (objectifs et pistes d'action), les pilotes et les groupes de travail ont défini les modalités de mise en œuvre des actions retenues et leur budget.

**L'objectif de cette 3<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage était de présenter le plan d'action définitif.**

#### Ordre du jour :

- Validation du plan d'action
- Validation du budget estimatif
- Suivi des actions
- Validation du calendrier

### Validation du plan d'action

23 pistes d'action avaient été identifiées. 17 sont présentées suite à 2 abandons et plusieurs regroupements.

#### ENJEU BIODIVERSITE

##### **1 SEULE PRIORITÉ : CONNAITRE LA BIODIVERSITE POUR LA PROTEGER**

**1 action : Réaliser un inventaire participatif de la biodiversité locale**, basé sur l'observation faite par les habitants. Pilote : commune de Lardy.

**Boîte à outil opérationnelle, résultat des 2 mois de stage de Chloé Million au service DD de Lardy :**

- L'application INPN Espèces à télécharger sur son smartphone
- Le groupe Facebook pour partager des photos et des commentaires.
- Des sorties nature proposées tout au long de l'année : démarrage en septembre ou octobre possible.

*F. Pasquier rend compte du contact avec l'IME de Gillevoisin qui accepte que son domaine accueille des sorties nature (bois, prairie, rivière).*

*M. Sounouvou informe le Copil que le Parc (PNRGF) est en mesure de proposer des sorties nature sur les thématiques pressenties. Ce qui est intéressant car elles sont gratuites pour Bouray et Janville (le Parc avait répondu ne pas pouvoir assurer ce type*

de sorties).

Pour rappel les organismes compétents sont : CPN, LPO, Maison de l'environnement de l'Essonne, SIARJA, AAPPMA, MNHN.

## ENJEU MOBILITES

### **PRIORITÉ 1 : SE DEPLACER A VÉLO AU QUOTIDIEN (Faciliter le vélo utilitaire)**

#### **2. Dotation en équipements de sécurité** Pilote : commune de Janville.

Ateliers de sensibilisation à la sécurité et distribution de bons d'achat aux participants (30 € + gros lot de 150 €), magasin de cycle ou rayon cycle d'un magasin de sport pour de l'équipement et Bike Station 91 pour une réparation/un entretien.

Animation : 2 associations spécialisées situées à Paris

+ communication sur sécurité + bénéfices vélo.

#### **[3. Installation de compteurs** Action abandonnée]

#### **4. Dotation en équipements pour faire ses courses** Pilote : commune de Janville.

Sorties « remise en selle » par le Vélo Club de la Juine et même distribution de bons d'achat que pour l'action 2.

#### **5. Aide à l'achat d'une remorque** Pilote : commune de Lardy.

50 € par foyer dans la limite d'un budget annuel à fixer par chaque commune.

*Il est demandé que les modalités d'octroi de l'aide soient étudiées en groupe de travail ; il faudra décider de limiter ou pas la demande en prévision d'une demande dépassant le budget annuel prévu.*

#### **6. Forfait mobilité durable pour les agents communaux** Pilote : commune de Lardy.

Délibération Bouray : 20/06/2022, Lardy : 24/06/2022, Janville : septembre

*Il est précisé que le forfait mobilité durable concerne aussi le covoiturage en plus du vélo. La fiche-action sera modifiée et les communes devront prendre en compte la demande des agents utilisant le covoiturage.*

### **PRIORITÉ 2 : DEVELOPPER LE COVOITURAGE**

#### **7 + 8 Promotion des offres de covoiturage de courte distance** Pilote : commune de Lardy.

Ces 2 actions sont regroupées (problématique de la gare de Bouray incluse).

Préalable : questionnaire auprès des habitants et des usagers des 2 gares.

Puis choix à faire entre :

- Une information sur les 3 plateformes de covoiturage (Karos, Klaxit, Blablacar Daily) agréées par Ile-de-France Mobilités (aides financières pour les conducteurs et les passagers).

- Une convention de partenariat avec Karos ou Klaxit pour favoriser le covoiturage sur notre secteur (prospection des entreprises notamment).

*La promotion des 3 opérateurs qui font commerce de la mise en réseau pour un covoiturage courtes distances suscite des réserves de la part de la commune de Bouray (vs Rézopouce qui est une société coopérative d'intérêt collectif).*

*L'action se déroulera bien selon les étapes suivantes :*

- Questionnaire auprès des habitants et des usagers des gares
- Informations sur les solutions de covoiturage
- Conventonnement seulement si l'intérêt des communes est certain et que le montant de la prestation est acceptable. Un rendez-vous avec Karos cet été devrait apporter un éclairage utile à la prise de décision.

*Le dispositif Rézopouce intégrera l'action, car cette solution a le mérite d'exister quand bien même les habitants n'y ont pas – encore – recours. M. Sounouvou informe le Copil que le PNRGF souhaite relancer une campagne d'information. Mais il faut savoir que la CCEJR pourrait ne pas renouveler l'adhésion à RézoPouce (selon M. Jagou).*

*Pour la communication, il est proposé de rechercher des covoitureurs qui témoigneraient de cette pratique (minividéos).*

#### **[9. Marquage de places de stationnement Action abandonnée]**

#### **10. Organiser le covoiturage pour les événements locaux** Pilote : commune de Lardy.

Mise en relation des spectateurs / visiteurs non véhiculés (et non informatisés).

### ENJEU ZERO DECHET

#### **PRIORITÉ 1 : REDUIRE LES DECHETS VERTS**

##### **11. Mise à disposition d'un broyeur** Pilote : commune de Bouray

Un broyeur est amené dans un quartier au plus près des habitants qui peuvent apporter leurs déchets de taille et repartir avec du broyat.

Calendrier annuel à définir sur une demie journée de mars-avril à octobre-novembre.

→ Démarrage automne 2022

*La communication devra porter sur l'utilité du broyat au jardin (paillage et apport au compost).*

##### **12-13. Incitation des bailleurs sociaux et des copropriétés au compostage** Pilote : commune de Janville.

Commencer l'action auprès des bailleurs sociaux : chaque commune envoie un courrier (modèle préparé par Janville).

*La mise en place d'un composteur dans l'habitat collectif n'a pas réussi jusqu'à aujourd'hui dans certaines résidences sociales, mais elle n'était pas couplée à une formation par un maître composteur ni toujours reliée au jardinage.*

*Aujourd'hui, il s'avère que davantage d'habitants sont sensibles aux enjeux écologiques et au problème des déchets en particulier ; cependant il faudra certainement inscrire cette action dans un projet qui donne du sens au compostage : créer un jardin partagé, entretenir les massifs, donner le compost aux « voisins » qui en ont besoin...*

*L'utilisation des lombricomposteurs d'appartement peut être aussi une alternative pour des habitants intéressés par la démarche (voir si un maître composteur peut assurer une formation).*

## **PRIORITÉ 2 : Mettre à niveau les collectes sélectives des 3 communes**

### **[14. Optimiser les collectes sélectives existantes** Action abandonnée]

Lardy étudiera la collecte des mégots avec l'éco-organisme Alcome (gratuit).

## **HORS PRIORITÉ**

### **15. Création d'un Répare Café** Pilote : commune de Lardy – Antoine Neuville.

Le Répare Café a commencé ses ateliers en février 2022.

Un bilan a été fait pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 :

5 ateliers, 49 réparations, 100 kg d'objets à réparer (\*), 1 objet sur 2 dépanné.

(\*) radio, bouilloire, friteuse, grille-pain, micro-ondes, autocuiseur, mixeur, cafetière, aspirateur, balai-vapeur, fer à repasser, humidificateur, épilateur, sèche-cheveux, jeux de lumière, trottinette, radiateur, chauffage d'appoint...

A partir de septembre, Janville accueille des ateliers, dans la Maison des associations.

## ENJEU ALIMENTATION

### **PRIORITÉ 1 : CONSOMMER LOCAL**

**16. Organiser un marché annuel des producteurs locaux** Pilote : commune de Lardy  
+ Communication sur le Made in Essonne (essonnetourisme.com)

### **PRIORITÉ 2 : DIMINUER LES RATIONS CARNÉES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

#### **17. Organiser des ateliers cuisine portés par les CCAS des 3 communes** Poste de pilote à pourvoir

Sensibiliser les citoyens sur l'impact carbone de la consommation de viande et le gaspillage alimentaire.

Sylvie Yonli informe du prix demandé par l'association La Clé des Champs pour animer un atelier, 400 €, le même prix que Bénélos Enjeux Nutrition qui intervient pour le CCAS de Lardy.

**18. Faire appel aux chefs cuisiniers des restaurants en ville et itinérants** Pilote : Benoite Chanon

Concours de la meilleure recette végétarienne en lien avec l'identité culinaire du restaurant (Italien, bistronomique, Corse, snack...) afin que chaque Chef puisse l'intégrer à sa carte et être soutenu par une campagne de communication sans entrer en concurrence.

**PRIORITÉ 3 : PROMOUVOIR L'EAU DU ROBINET (VS L'EAU EN BOUTEILLE) ET INFORMER SUR SA QUALITÉ** Pilote : commune de Janville

**19. + 20. Publier le rapport annuel de la qualité de l'eau sur les sites Internet et faire des campagnes d'information régulièrement**

Ces 2 actions sont regroupées.

Campagne d'information :

- A l'occasion de la publication du rapport annuel et/ou de la journée mondiale de l'eau (22 mars).
- Sur des panneaux in situ dans les points d'eau potable (fontaine, sanitaires...)

ENJEU CONSOMMATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

**PRIORITÉ UNIQUE : MAITRISER LA CONSOMMATION D'ENERGIE DES BATIMENTS PUBLICS**

Pilote : commune de Bouray

**21. Suivi des consommations**

Pour inciter les citoyens à la sobriété énergétique, les 3 communes se doivent de donner l'exemple. La mise en place d'un suivi est le préalable indispensable de toute amélioration de la performance énergétique.

**22. Baisser la température de consigne (y compris dans les écoles).**

Responsabiliser les gestionnaires et les usagers

**23. Sensibilisation aux écogestes.**

Responsabiliser les agents des 3 mairies

- **Décision sur la validation du plan d'action**

Le comité valide les actions.

**Validation du budget estimatif (Tableau en annexe)**

*Les communes de Bouray et de Janville, représentées par M. Sounouvou et Mme Lebeuf demandent que le coût des actions soit proratisé au nombre d'habitants.*

*Le service DD met en garde sur une complexité de mise en œuvre et propose que chaque commune garde la commande de la prestation, selon le calendrier des ateliers établi en commun.*

De plus, ce calendrier (pour les actions Biodiversité, Mobilités, Cuisine) peut être ajusté :

- en fonction de l'enveloppe budgétaire que chaque commune peut consacrer à l'Agenda 2030,
- le recours à des prestations onéreuses (ex. des ateliers sécurité à vélo) peut être abandonné,
- certaines actions peuvent démarrer après 2023, ce qui permet un échelonnement des dépenses.

Le CoPil s'accorde pour dire que la qualité des ateliers proposés aux habitants doit être recherchée qu'ils fassent l'objet d'une prestation gratuite ou payante.

Complément au tableau du budget :

- 7 actions font l'objet d'une enveloppe budgétaire estimative (indication d'un maximum), à préciser chaque année en fonction du calendrier précis.
- 4 actions ne génèrent pas de coût.
- 4 actions peuvent ne pas générer de coût selon la décision finale, cela dépendra du partenariat ou pas avec un opérateur de covoiturage, de l'achat d'un module sur le site de réservation du service Culture de Lardy, de l'achat à terme d'un broyeur, du choix des panneaux sur l'eau potable.

Le forfait communication est nul pour les communes si le graphisme et l'impression sont faits en interne.

La question du budget doit être réglée au plus vite en comité d'orientation (les 3 municipalités).

- **Décision sur la validation du budget**

La validation du budget estimatif est différée à la tenue d'un prochain comité d'orientation.

## La mise en œuvre du plan d'action

### PLAN DE COMMUNICATION

#### Les objectifs

- Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable
- Informer sur l'avancement de l'Agenda
- Permettre aux citoyens de prendre part aux actions.

#### Cibles

- Ensemble de la population, jeunes, acteurs économiques...

#### Moyens déclinés pour la concertation

- **Concours d'affiches**
  - Exposition actuellement à la Médiathèque de Lardy
- **Soirée de la Transition le samedi 8 octobre**
  - 18 h : Echange autour de l'exposition d'affiches
  - 19 h : Apéro & Présentation du plan d'action 2022 – 2026
  - 20h30 : Film-débat avec Cinessonne, L'Horizon avec la réalisatrice.

- **Possibilité de rejoindre le CoPil**
  - Groupes de travail thématiques mixtes Agenda 2030/Forum EcoLogique
  - Avis de recherche, appel à témoignage...

*Les communes de Bouray et de Janville peuvent accueillir l'exposition des affiches.*

### **Moyens déclinés pour la communication**

- **Page Internet Agenda 2030**
  - **Minis vidéos** « ce que j'ai choisi de faire en faveur de la transition écologique » en lien avec les 5 enjeux. 1 vidéo en ligne, 3 en cours de montage, 4 témoins à filmer.
- **La Feuille**
  - **1 page recto/verso trimestrielle d'information sur l'Agenda 2030, rédigée par le groupe de travail Communication/Concertation**
  - **En cours : la Feuille n°2** avec 4 pages exceptionnellement pour présenter le plan d'action de l'Agenda 2030 en double-page
    - Focus 1 : le répare café > 1/2 page
    - Focus 2 : l'inventaire de la Biodiversité > 1/4 page
    - Evènement : la soirée de la Transition > 1/4 page
    - Avis de recherche : pour les ateliers cuisine (action 18) > 1/4 page
    - L'Agenda > 1/4 page (modulable si besoin)
    - Rétro photo sur la Journée de la Biodiversité > 1/4 page
    - L'astuce d'Antoine : > 1/4 page

## **UN PLAN D'ACTION SUR 4 ANS**

### **Le rôle des pilotes**

Coordonne l'élaboration de l'action pour le compte des 3 communes  
Met à jour la fiche-action au fur et à mesure des informations importantes à noter  
Propose une évaluation de l'action à soumettre au groupe de travail thématique.

### **Le rôle des groupes de travail**

Mettent en œuvre les actions  
Valident les modes opérationnels avec le pilote et les 3 communes  
Évaluent les actions 1 fois par semestre environ (en réunion) et ajuste le mode opérationnel  
Sont réunis sur invitation du service DD de Lardy en concertation avec les pilotes

### **Le rôle du comité de pilotage**

Contribue à l'évaluation annuelle du plan d'action > novembre-décembre de chaque année.

### **Le rôle des communes**

Délibèrent : approbation du plan d'action, évaluation annuelle, aides financières  
Inscrivent les dépenses au budget ;

La composition des groupes de travail est en annexe de ce compte-rendu. Les membres du Copil seront amenés à confirmer leur appartenance à ces groupes ou à dire leur souhait de rejoindre un autre groupe.

- **Décision sur la validation du suivi du plan d'action**

Le comité valide la méthodologie ci-dessus.

### **Validation du calendrier**

La soirée de présentation de l'Agenda 2030 le 8 octobre est validée.